



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Santé environnementale

Question au Gouvernement n° 3628

Texte de la question

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

M. le président. La parole est à Mme Élisabeth Toutut-Picard.

Mme Élisabeth Toutut-Picard. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Yannick Haury, s'adresse à Mme la ministre de la transition écologique. Le Président de la République a réuni hier la Convention citoyenne pour le climat afin de faire le point sur les 149 propositions faites au printemps par des Français tirés au sort. Cette rencontre a notamment permis d'ouvrir la perspective d'un référendum pour inscrire la lutte pour le climat et la préservation de l'environnement dans la Constitution. Cette consultation permettra ainsi de placer l'écologie au cœur du droit, des lois et de la République. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette démarche à l'heure où, selon l'Organisation mondiale de la santé, environ 100 000 Français décèdent chaque année de maladies chroniques liées à l'environnement, ce qui représente 14 % de la mortalité enregistrée pour une seule année.

La dégradation de l'environnement constitue en effet l'une des toutes premières causes de mortalité. Au cours des derniers mois, j'ai eu l'honneur de présider une commission d'enquête sur les politiques publiques de santé environnementale. Le constat a été fait que nos politiques publiques en la matière paraissent encore bien insuffisantes pour répondre à ces enjeux. Les soixante-quatre auditions auxquelles nous avons procédé ont permis de dresser un large état des lieux de nos politiques et d'en identifier les pistes d'amélioration, notamment dans la gouvernance nationale ou territoriale. Ce travail s'inscrit en complémentarité du quatrième Plan national santé environnement – PNSE4 –, dont la consultation publique vient de prendre fin. Madame la ministre, comment envisagez-vous de mieux intégrer la santé environnementale au sein des politiques publiques françaises ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. En tant que parlementaire, puis en tant que ministre, j'ai pu constater à quel point vous êtes investie sur ce sujet qui est effectivement majeur. Les chiffres que vous mentionnez sont éloquentes et démontrent l'importance d'agir maintenant pour améliorer la santé de nos concitoyens. À ce titre, vous l'avez dit, nous sommes en train de finaliser le quatrième Plan national santé environnement. Il se distinguera de ceux qui l'ont précédé dans la mesure où nous avons souhaité, conjointement avec Olivier Véran, proposer une approche systémique de la santé environnementale. Nous prévoyons donc un plan chapeau qui couvrira l'ensemble des politiques publiques et donnera une cohérence globale, ce qui me semble le plus important.

Concrètement, nous allons poursuivre trois objectifs : approfondir les connaissances sur les effets de l'environnement sur la santé – nous en avons besoin ; permettre à chaque citoyen de mieux connaître les risques auxquels il est exposé, afin de mieux agir pour réduire son exposition aux polluants et nuisances du

quotidien ; enfin, mobiliser les collectivités pour développer des actions concrètes au sein des territoires.

Ce quatrième Plan national santé environnement sera finalisé entre février et mars. Ce délai nous permettra notamment de prendre en compte les propositions faites par la commission d'enquête que vous avez présidée, mais aussi les conclusions que nous pourrons tirer de la pandémie de covid-19, car je crois beaucoup à l'approche « Une seule santé » qui traduit l'importance du lien entre santé humaine et animale et, plus globalement, entre le bon état de la biodiversité et notre santé. Vous le voyez, nous sommes mobilisés pour améliorer la santé des Français et je sais pouvoir compter sur votre engagement plein et entier.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Élisabeth Toutut-Picard](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3628

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2020](#)